

MINISTÈRE PUBLIC

## Communiqué de presse

*Le Ministère public et la police neuchâteloise communiquent*

### Rebondissement dans le cadre de l'instruction ouverte suite à l'agression du 6 août 2024 à Neuchâtel ayant donné lieu à un communiqué du 7 août 2024

Mardi 06 août 2024 vers 23h45, le locataire d'un appartement en ville de Neuchâtel avait fait appel à la police en prétendant avoir été agressé à son domicile par deux inconnus pour soustraire certaines valeurs patrimoniales. Des auditions des deux mis en cause, puis d'une seconde audition du plaignant, il ressort qu'en fait les trois protagonistes avaient fait connaissance en fin d'après-midi en ville de Neuchâtel et que le plaignant avait convié les deux autres personnes chez lui pour se sustenter. Dans des circonstances restant à clarifier, un coup donné par l'un des invités a blessé la victime à la tête et les deux mis en cause ont pris la fuite en emportant, vraisemblablement dans la précipitation, la sacoche du plaignant et abandonnant celle d'un des fuyards contenant des documents ayant permis de rapidement l'identifier.

Il n'y a donc pas eu d'agression d'une victime choisie au hasard par des personnes qui lui étaient inconnues et qui auraient pénétré sans droit chez elle.

L'enquête se poursuit désormais à l'encontre des trois protagonistes, dont le plaignant initial pour notamment dénonciation calomnieuse, tous bénéficiant de la présomption d'innocence.

Aucune autre information ne sera donnée en raison de l'instruction en cours.

#### Contacts :

Police neuchâteloise, secteur information et prévention, [police.presse@ne.ch](mailto:police.presse@ne.ch),  
tél. 032 889 90 00.

Neuchâtel, le 09 août 2024